

**UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

Association Reconnue d'Utilité Publique

**12 Villa Compoint
75017 PARIS**

**SIREN : 784 363 483
APE : 8899B**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES
ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 Villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'Association,

Opinion

Jégard Créatis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites en annexe de la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

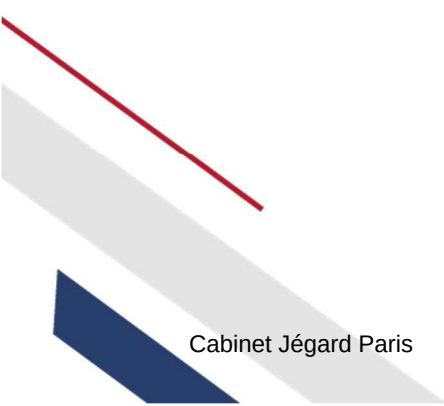
François JEGARD

Associé

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS



UNAFAM - 12 villa Compont, 75017 Paris

BILAN GENERAL SIEGE - DELEGATIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2022

En Euros

BILAN ACTIF	31/12/2022			31/12/2021	BILAN PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net			
Logiciels Siège	194 512	190 347	4 165	40 783	Fonds Propres / Fonds Associatifs sans droit de reprise		
Logiciels Délégations	22 981	17 827	5 154	7 011	Fonds Propres statutaires	3 440 103	3 440 103
Avances et acomptes			0	0			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	217 493	208 174	9 319	47 794	Report à nouveau	2 907 791	2 479 148
Terrains	621 649		621 649	621 649	Résultat de l'Exercice	258 464	428 643
Constructions Bagneux	1 326 681	1 326 681	0	0			
Local Metz	7 622	7 622	0	0			
Siège Paris	1 026 859	648 633	378 226	398 763			
Siège Paris Annexe	167 694	81 797	85 897	90 089	<i>Situation Nette (sous -total)</i>	6 606 358	6 347 894
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	45 703	79 297	82 422			
Installations et agencements Siège	133 068	111 064	22 004	26 812	Subventions d'investissement		
Installations et agencements Délégations	85 702	57 463	28 239	30 299			
Matériel de Bureau Siège	10 239	9 343	896	2 084	TOTAL DES FONDS PROPRES	6 606 358	6 347 894
Matériel de Bureau Délégations	34 338	33 498	840	2 095	Fonds Reportés	346 794	0
Matériel Informatique Siège	186 505	156 297	30 208	25 196	Fonds dédiés Siège	1 661 726	1 601 418
Matériel Informatique Délégations	214 690	172 974	41 716	38 175	Fonds dédiés Délégations	1 060 899	1 033 312
Mobilier Siège	52 785	42 168	10 617	13 782	TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES	3 069 419	2 634 730
Mobilier Délégations	60 014	46 712	13 302	6 308	Provisions pour risques et charges Siège	39 325	59 504
Avances et acomptes					Provisions pour risques et charges Délégations	31 548	31 364
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 052 846	2 739 955	1 312 891	1 337 674	TOTAL DES PROVISIONS	70 873	90 868
Dépôts et Cautionnements Siège	1 832		1 832	289			
Dépôts et Cautionnements Délégations	13 355		13 355	15 989	TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 187		15 187	16 278	Fournisseurs et comptes rattachés Siège	126 196	113 946
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 285 526	2 948 129	1 337 397	1 401 746	Fournisseurs et comptes rattachés Délégations	36 746	29 279
Stocks et en-cours	26 910		26 910	28 405	Dettes sociales et fiscales Siège	278 170	276 574
Acomptes Fournisseurs Siège	27 474		27 474	11 336	Dettes sociales et fiscales Délégations		
Acomptes Fournisseurs Délégations	5 956		5 956	2 000	Autres dettes Siège	128 118	3 181
Créances reçues par legs ou donation	357 294		357 294	10 500	Autres dettes Délégations	62 706	70 521
Créances diverses Siège	165 830		165 830	173 778	TOTAL DES AUTRES DETTES	631 936	493 501
Créances diverses Délégations	701		701	121	Produits constatés d'avance Siège	261 287	2 088 354
Subventions à recevoir Siège	1 054 812		1 054 812	1 927 593	Produits constatés d'avance Délégations	1 066 568	1 427 170
Subventions à recevoir Délégations	1 154 350		1 154 350	1 549 607	TOTAL DETTES	1 959 791	4 009 025
Produits à recevoir Siège	122 157		122 157	297 379	TOTAL GENERAL	11 706 441	13 082 517
Produits à recevoir Délégations	21 515		21 515	22 453			
TOTAL DES CREANCES	2 910 089		2 910 089	3 994 767			
Valeurs mobilières Siège	38 323		38 323	38 323			
Valeurs mobilières Délégations			0	0			
Disponibilités Siège	3 479 696		3 479 696	3 980 531			
Disponibilités Délégations	3 809 459		3 809 459	3 585 226			
Charges constatées d'avance Siège	94 288		94 288	47 445			
Charges constatées d'avance Délégations	10 279		10 279	6 074			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 369 044	0	10 369 044	11 680 771			
TOTAL GENERAL	14 654 570	2 948 129	11 706 441	13 082 517			

UNAFAM - 12 villa Compoint, 75017 Paris

COMPTE DE RESULTAT SIEGE DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2022

En Euros

		Résultat 2022				Résultat 2021
		Siège	Délégations	Retraite-ment	Résultat Cumulé	Résultat
	Produits d'exploitation					
	Cotisations	1 065 629	265 798	-265 798	1 065 629	1 048 982
	Ventes de biens et services					
	<i>Ventes Biens</i>	18 416	27 270	-6 808	38 878	43 676
	<i>Ventes Services</i>	478 507		-89 409	389 098	265 961
	Produits de tiers financeurs					
	<i>Concours Publics-Subv Exploitation</i>					
	74 Subventions DGS + DGCS	192 000			192 000	192 000
	74 Subvention CNSA	841 484	204 520	-204 520	841 484	842 576
	74 Suvention ARS	728 361	1 465 741	-337 461	1 856 641	1 678 720
	74 Autres Subventions	39 800	560 317		600 117	618 053
	<i>Ressources Générosité du Public</i>					
	75 Mécénat	115 500			115 500	95 000
	75 Dons reçus	203 511	86 972	-53 444	237 039	257 320
	75 Assurances Vie	363 320			363 320	29 924
	75 Legs ou Donation	450 421			450 421	255 927
	75 Dons = non rbt frais	342 557			342 557	165 005
	<i>Contributions financières</i>	355 258	52 211		407 469	229 117
	Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charge	37 116	9 526		46 642	5 073
	Utilisation des fonds dédiés	228 227	255 136		483 363	582 198
	Autres produits	2 639	98 551		101 190	84 036
	75 Aide Siège aux Régions		112 146	-112 146	0	0
	75 Reversement entre Siège-Dpt-Région		65 336	-65 336	0	0
	TOTAL	5 462 746	3 203 524	(1 134 922)	7 531 348	6 393 568
	Charges d'exploitation					
	60 Achats	121 169	103 750	-6 808	218 111	187 912
	60 Variation de stocks	1 495			1 495	(3 537)
	61 Services Extérieurs	608 992	436 988	-89 409	956 571	802 481
	62 Autres services extérieurs	1 230 909	1 289 253		2 520 162	2 124 266
	62 Dons = non rbt frais	342 557			342 557	165 005
	65 Aides Financières	76 239	18 833		95 072	87 751
	65 Aides Financières -Siege-Délégations	660 153	378 552	-1 038 705	0	0
	63 Impôts, taxes et versements assimilés	139 382	2 217		141 599	148 125
	64 Charges de personnel	1 412 811	480 547		1 893 358	1 881 702
	68 Dotations aux amortissements	88 765	37 922		126 687	127 928
	68 Dotations aux provisions	3 057	9 709		12 766	14 735
	68 Report en fonds dédiés	635 329	282 723		918 052	374 498
	65 Autres charges de gestion courante	49 562	19 585		69 147	58 068
	TOTAL	5 370 420	3 060 079	(1 134 922)	7 295 577	5 968 934
	RESULTAT D'EXPLOITATION	92 326	143 445	0	235 771	424 634

Produits financiers							
	76	Produits financiers	11 662	3 031		14 693	4 009
		TOTAL	11 662	3 031	0	14 693	4 009
Charges financières							
	66	Charges financières				0	0
		TOTAL	0	0	0	0	0
		RESULTAT FINANCIER	11 662	3 031	0	14 693	4 009
		RESULTAT COURANT	103 988	146 476	0	250 464	428 643
Produits exceptionnels							
	77	Produits exceptionnels		8 000		8 000	
	78	Reprises sur provisions				0	
		TOTAL	0	8 000	0	8 000	0
Charges exceptionnelles							
	67	Charges exceptionnelles				0	0
	68	Dotations aux provisions				0	0
		TOTAL	0	0	0	0	0
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	8 000	0	8 000	0
TOTAL DES PRODUITS			5 474 408	3 214 555	(1 134 922)	7 554 041	6 397 577
TOTAL DES CHARGES			5 370 420	3 060 079	(1 134 922)	7 295 577	5 968 934
RESULTAT			103 988	154 476	0	258 464	428 643

		Contributions Volontaires en nature					
	870	Dons en nature					
	871	Prestations en nature	198 825	7 074		205 899	148 352
	875	Bénévolat	629 589	10 674 687		11 304 276	9 948 106
		Total	828 414	10 681 761		11 510 175	10 096 458
		Charges des contributions volontaires					
	860	Secours en nature					
	861	Mises à dispo gratuite		7 074		7 074	4 240
	862	Prestations en nature	198 825			198 825	144 112
	864	Personnel bénévole	629 589	10 674 687		11 304 276	9 948 106
		Total	828 414	10 674 687		11 510 175	10 096 458

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	11 706 441 €
- Total du compte de résultat	
o Charges	7 295 577 €
o Produits	7 554 041 €
- Résultat de l'exercice Excédent	258 464 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions sociales, notamment pour la défense des usagers et la déstigmatisation, l'Unafam travaille avec les associations de patients et noue des partenariats avec les associations nationales ou locales dans le domaine de la santé mentale et des handicaps.

L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation externe.

Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes :

- 1-Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- 2-Soutien des familles par la formation et l'entraide
- 3-Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- 4-Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

2.2 Faits significatifs

Notre situation financière, telle qu'elle apparaît dans notre bilan et compte de résultat, est incontestablement saine et solide et nous permet de pouvoir engager des projets ambitieux, de poursuivre le développement de nos programmes de formation, de soutenir notre action sur tout le territoire en direction des familles les plus éloignées des centres de soins et de décision. Dans cette perspective, il faut souligner les bons résultats de cette année 2022 qui – après deux années si particulières – marquent un retour à la normale et témoignent d'une vraie vitalité.

On se gardera néanmoins de toute conclusion hâtive, notamment en comparant la situation à celle de l'an passé qui reste marquée par le contexte exceptionnel de la pandémie. La modification de certaines règles comptables a également des effets sur quelques chiffres dont la comparaison avec les années passées n'est pas significative.

Il reste que globalement ces bons résultats témoignent de la confiance accrue dont nous jouissons auprès de nos financeurs publics (C.N.S.A., D.G.S., D.G.C.S.) « nationaux » mais aussi des A.R.S. et de nombreuses collectivités et organismes locaux qui complètent les financements de nos actions au plus près des familles concernées. Cette confiance méritée dont nous sommes reconnaissants est le fruit de nos efforts à tous pour intéresser à notre cause tous les soutiens potentiels.

Mieux connus et plus efficaces, nous attirons donc plus d'adhérents dont le nombre est en progression régulière. Nous intéressons aussi davantage les particuliers généreux convaincus que leurs legs ou donations seront employés au mieux en allouant à nos actions les petits (et les grands !) plus qui permettent à tous les acteurs de travailler dans de meilleures conditions et aux bénéficiaires de se sentir mieux accompagnés. Que ces personnes en soient remerciées et sachent que nous veillons à ce que leur générosité soit employée avec la plus grande efficacité.

Optimisme béat ? Sûrement pas car si le volume des charges engagées (près de 7,3 millions € en progression maîtrisée) est considérable à l'aune de nos budgets familiaux, il reste tellement insuffisant au regard des besoins les plus élémentaires et des projets qu'ils suscitent.

Notre véritable trésor est ailleurs, il n'est ni sonnante ni trébuchant : c'est du temps. Ce sont les 380 000 heures de bénévolat, valorisées à plus de 11 millions d'euros, que nos membres nous ont dédiées en 2022 et qui sont en progression de 10%. C'est là le vrai indicateur de notre vitalité qui, conjugué avec le soutien efficace de nos professionnels, nous permet de voir l'avenir avec confiance. Que les uns et les autres trouvent ici le plus sincère hommage pour leur engagement et nos remerciements chaleureux.

Tous ces chiffres, réputés froids et sans âme, traduisent donc bien en fait cette générosité et cet effort collectif grâce auxquels nous trouverons, encore en 2023, la force – et les moyens - d'avancer.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels

3.2 Changements de méthodes comptables

Néant

3.3 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels informatiques de 1 à 3 ans	de 1 à 3 ans
Constructions de 20 à 50 ans	de 20 à 50 ans
Agencements, aménagements et installations de 5 à 10 ans	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique de 1 à 10 ans	de 1 à 10 ans
Mobilier de 1 à 10 ans	de 1 à 10 ans

3.3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne concernent que des dépôts de garantie pour des loyers

3.3.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre N d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.3.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.3.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 29 002 €

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les employés*
- *Ancienneté minimum : 10 ans*
- *Table de mortalité : T68 Insee 2019*
- *Taux de progression des salaires : 2 %*
- *Taux d'actualisation : 3,72%*
- *Taux de charges sociales retenu : 58 %*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2022	Augmentations 2022	Diminutions 2022	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2022
I. Immobilisations incorporelles				
Logiciels	215 955	3 590	2 052	217 493
Immob. Incorp. En cours				-
TOTAL I	215 955	3 590	2 052	217 493
II. Immobilisations corporelles				
Terrains	621 649			621 649
Constructions sur sol d'autrui	2 653 856			2 653 856
Installations et aménagements	223 713	2 612	7 555	218 770
Matériel de bureau, informatique, mobilier	525 105	57 225	23 759	558 571
TOTAL II	4 024 323	59 837	31 314	4 052 846
III. Immobilisations financières				
Autres Titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	16 278	11 277	12 368	15 187
TOTAL III	16 278	11 277	12 368	15 187
TOTAL GENERAL	4 256 556	74 704	45 734	4 285 526

4.1.2 Tableau des amortissements

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2022			
	Début exercice 2022	Dotations exercice 2022	Eléments sortis reprises 2022	Fin exercice 2022
Logiciels	168 161	42 065	2 052	208 174
Immobilisations Incorporelles	168 161	42 065	2 052	208 174
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui	2 082 582	27 854		2 110 436
Installations générales, agencements constructions				
Installations générales, agencements divers	166 602	9 480	7 555	168 527
Matériel de bureau, informatique, mobilier	437 465	47 286	23 759	460 992
Immobilisations Corporelles	2 686 649	84 620	31 314	2 739 955
TOTAL GENERAL	2 854 810	126 685	33 366	2 948 129

4.1.3 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres Immobilisations Financières	15 187		15 187
Acomptes Fournisseurs	33 430	33 430	
Créances reçues par legs ou donations	357 294	357 294	
Autres créances	166 531	166 531	
Subventions à recevoir Siège	1 054 812	1 042 912	11 900
Subvention à recevoir Délégations	1 154 350	634 835	519 515
Produits à recevoir	143 672	143 672	
Charges Constatées d'avance	104 567	104 567	
TOTAL GENERAL	3 029 843	2 483 241	546 602

4.1.4 Détail des produits à recevoir

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Subventions à recevoir Siège			
- ARS Ile deFrance FIR	56 000	56 000	
- ARS AURA	152 000	152 000	
- CNSA	668 013	668 013	
- DGS	155 000	155 000	
- FDVA	23 800	11 900	11 900
Subvention à recevoir Délégations			
- ARS	1 115 016	608 316	506 700
- Autres	39 333	26 518	12 815
Produits à recevoir divers	143 672	143 672	
TOTAL GENERAL	2 352 834	1 821 419	531 415

4.1.5 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Valeurs Mobilières de placement	Valeurs d'acquisition	Cours à la clotured'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
Parts Sociales Crédit Coopératif Siège	38 323	38 323	0	0
Total	38 323	38 323	0	0

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	3 440 103							3 440 103
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	2 479 148	428 643						2 907 791
Excédent ou déficit de l'exercice	428 643	-428 643		258 464				258 464
Situation nette Sous-total 1	6 347 894	0		258 464	0	0	0	6 606 358
Fonds propres consommables								
Subvention d'investissement								
Provisions réglementées								
Situation nette Sous-total 2	0			0	0	0		0
TOTAL	6 347 894	0		258 464		0	0	6 606 358

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2021	Utilisation 2022	Dont Remboursement	Constitution 2022	Solde 31/12/2022	Fonds plus de 2 ans	Variation 2021
191	Fonds Reportés - Legs	0			346 794	346 794		
191	Fonds reportés Legs ou Donations	0	0	0	346 794	346 794	0	0

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Fonds dédiés au 31/12/2022									
Comptes	Fonds	Solde 31/12/2022	Compte 789XX Utilisation 2022	Dont Remboursement	Compte 689XX Constitution 2022	Compte à compte	Solde 31/12/2022	Fonds plus de 2 ans	Variation 2022
194	Fonds Dédiés Formation au National	652 788	18 400				634 388	634 388	-18 400
194	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en IDF	235 499			44 931		280 430	129 790	44 931
194	Fonds Dédiés autres projets de formation	5 000	5 000		15 000		15 000		10 000
194	Fonds dédiés des Délégations	980 109	238 864		282 723		1 023 968	505 702	43 859
194	Fonds dédiés Subvention Exploitation	1 873 396	262 264	0	342 654		1 953 786	1 269 880	80 390
195	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en Loire Atlantique	60 000	10 105				49 895	49 895	-10 105
195	Fonds dédiés Recherche	149 404	34 708				114 696	114 696	-34 708
195	Fonds Dédiés Projet Justice	34 646	3 996		6 450		37 100	37 100	2 454
195	Fonds Dédiés Formation	28 760	13 629				15 131	15 131	-13 629
195	Fonds dédiés Dévolution Fonds Association Boisseaux	0			222 154		222 154	0	222 154
195	Fonds dédiés des Délégations	8 233	6 115				2 118	2 118	-6 115
195	Fonds dédiés Contributions Financières	281 043	68 553	0	228 604	0	441 094	218 940	160 051
196	Fonds Dédiés Dons Recherche-196004	16 180	16 180				0		-16 180
196	Fonds Dédiés Résidence Rouen-102100	62 821					62 821	62 821	0
196	Fonds Dédiés Leg 2017-196005	356 320	126 208				230 112	230 112	-126 208
196	Fonds Dédiés des Délégations	44 970	10 157				34 813	34 813	-10 157
196	Fonds Dédiés Générosité du Public	480 291	152 545	0	0	0	327 746	327 746	-152 545
	TOTAUX FONDS DEDIES	2 634 730	483 362	0	571 258	0	2 722 626	1 816 566	87 896

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
Provisions pour risques Litiges salariaux	55 213	12 766	26 108	41 871
Provisions pour charges sur legs ou donations Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour restructurations Provisions pour impôts Provisions pour charges à répartir Autres provisions pour charges	35 655	0	6 653	29 002
TOTAL	90 868	12 766	32 761	70 873
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle		12 766	32 761	

4.2.5 Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 2022	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	162 942	162 942		
Personnel et comptes rattachés	121 973	121 973		
Dettes sociales	115 846	115 846		
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Autres impôts et taxes	40 351	40 351		
Autres dettes	190 824	190 824		
Produits constatés d'avance siège	261 287	249 387	11 900	
Produits constatés d'avance délégations	1 066 568	544 514	522 054	
TOTAL GENERAL	1 959 791	1 425 837	533 954	

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant brut 2022	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Siège				
- Subvention ARS IDF -FIR	56 000	56 000		
- Subvention DGCS	155 000	155 000		
- Subvention FDVA	23 800	11 900	11 900	
- Cotisations	18 265	18 265		
- Ventes formation	7 792	7 792		
- Divers	430	430		
Délégations				
- Subventions ARS	1 034 600	527 900	506 700	
- Subventions autres	31 968	16 614	15 354	
Total	1 327 855	793 901	533 954	

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Détail des financements publics

Concours Publics et Subventions Reçues 2022		
	Produits	Montants
741120	ARS IDF	56 000
741200	FDVA	9 800
741400	CNSA	841 484
741500	DGS	155 000
741510	DGCS	37 000
774170	Ministère de la Justice	30 000
741900	ARS AURA	288 361
741910	ARS IDF	375 000
741920	ARS PACA	9 000
Siège	Sous-Total	1 801 645
74110001	CPAM	45 757
74120001	Etat-CUI	2 831
74150001	ARS	1 128 280
74170001	Communes	226 543
74180001	Départements	175 371
74200001	CAF	66 506
74410001	Autres	43 309
Délégations	Sous-Total	1 688 597
	Total	3 490 242

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	CPAM	Autres	Total
Concours publics							0
							0
Subventions d'exploitation		2 932 756	401 914	66 506	45 757	43 309	3 490 242
							0
							0
Subventions d'investissements							
							0
							0
TOTAL	0	2 932 756	401 914	66 506	45 757	43 309	3 490 242

5.2 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	363 320
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	450 421
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	346 794
SOLDE DE LA RUBRIQUE	466 947

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Prestations en nature		
Diffusion gracieuse page publicitaire dans un magazine	47 000 €	
Mise à disposition personnel par Orange	151 825 €	
Mise à disposition gratuite local délégations	7 074 €	
Total	205 899 €	
Personnel Bénévole	Heures	Totaux
Délégations Valorisation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2022		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	314 064	10 112 861 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10 euros	34 896	561 826 €
Siège Valorisation heures autres que la formation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2022		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	14 621	470 810 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10	770	12 390 €
Siège Valorisation heures formation		
Taux Horaire = 46,41 euros selon convention CNSA	2 330	108 135 €
Taux Horaire = 32,20 euros formations autres que CNSA	1 188	38 254 €
Total Bénévolat		11 304 276 €

6.2 Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	16	2
Employés	32	8
TOTAL	48	10

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 17 158 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 15 755 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 1 403 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même, ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité public	Total	Dont générosité public
A-Produits et charges par origine et destination				
Produits par Origine				
1-Produits liés à la générosité du public				
1-1 Cotisations sans contrepartie	1 065 628,61	1 065 628,61	1 048 982,00	1 048 982,00
1-2 Dons legs et mécénat				
<i>Dons manuels</i>	237 038,17	237 038,17	257 319,66	257 319,66
<i>Legs donations et assurances vie</i>	813 741,21	813 741,21	285 850,24	285 850,24
<i>Mécénat</i>	115 500,00	115 500,00	95 000,00	95 000,00
1-3 Autres produits liés générosité public	342 557,00	342 557,00	165 005,00	165 005,00
2-Produits non liés générosité public				
2-1 Cotisations avec contrepartie				
2-2 Parainage des entreprises				
2-3 Contributions financières sans contrepartie				
2-4 Autres produits non générosité public	973 208,87		626 800,65	
3-Subventions et autres concours publics	3 490 241,98		3 331 349,09	
4-Reprises sur provisions et dépréciations	32 761,40	0,00	5 073,27	
5-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	483 363,09	152 545,50	582 197,42	193 122,50
Total	7 554 040,33	2 727 010,49	6 397 577,33	2 045 279,40
Charges par destination				
1-Missions Sociales				
1-1 Réalisées en France				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>	5 404 550,56	1 988 120,64	4 622 145,60	1 554 937,94
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>	66 238,47	16 179,97	62 571,08	50 411,08
1-2 Réalisées à l'étranger				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>				
2-Frais recherche de fonds				
2-1 <i>Frais d'appel générosité public</i>	184 575,13	184 575,13	172 416,04	172 416,04
2-2 <i>Frais de recherche d'autres ressources</i>				
3- Frais de fonctionnement	709 394,88	191 340,84	722 567,94	267 514,34
4-Dotations aux provisions et dépréciations	12 765,96		14 735,19	0,00
5-Impôts sur les bénéfices				
6-Reports en fonds dédiés de l'Exercice	918 052,01	346 793,91	374 497,82	0,00
Total	7 295 577,01	2 727 010,49	5 968 933,67	2 045 279,40
Excédent ou Déficit	258 463,32	0,00	428 643,66	0,00

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité public	Total	Dont générosité public
B-Contributions Volontaires en nature				
Produits par Origine				
1-Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	11 304 276,00	11 304 276,00	9 948 106,00	9 948 106,00
Prestations en nature				
Don sen nature				
2-Contributions volontaires non liées à la générosité du publ	198 825,00		144 112,00	
3-Concours publics en nature				
Prestations en nature	7 074,00		4 240,00	
Dons en nature				
Total	11 510 175,00	11 304 276,00	10 096 458,00	9 948 106,00
Charges par destination				
1-Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	11 510 175,00	11 304 276,00	10 096 458,00	9 948 106,00
Réalisées à l'étranger				
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3-Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	11 510 175,00	11 304 276,00	10 096 458,00	9 948 106,00
Excédent ou Déficit	0,00	0,00	0,00	0,00

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-Missions Sociales			1-Ressources liées à la générosité du public		
1-1 Réalisées en France			1-1 Cotisations sans contrepartie	1 065 628,61	1 048 982,00
- Actions réalisées par l'organisme	1 988 120,64	1 554 937,94	1-2 Dons ,legs		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	16 179,97	50 411,08	-Dons manuels	237 038,17	257 319,66
1-2 Réalisées à l'étranger			-Legs ,donations et assurance-vie	813 741,21	285 850,24
- Actions réalisées par l'organisme			-Mécénat	115 500,00	95 000,00
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			1-3 Autres ressources liées à la générosité du public	342 557,00	165 005,00
2-Frais de recherche de fonds					
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	184 575,13	172 416,04			
2-2 Frais de recherche d'autres ressources					
3-Frais de fonctionnement	191 340,84	267 514,34			
TOTAL DES EMPLOIS	2 380 216,58	2 045 279,40	TOTAL DES RESSOURCES	2 574 464,99	1 852 156,90
4-Dotations aux provisions et dépréciations			2-Reprises sur provisions et dépréciations		
5-Reports en fonds dédiés de l'exercice	346 793,91		3-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	152 545,50	193 122,50
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	2 727 010,49	2 045 279,40	TOTAL	2 727 010,49	2 045 279,40
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	1 248 146,05	1 248 146,05
			(+)Excédent ou(-) insuffisance de la générosité du public		
			(+) Investissements et (-)désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	1 248 146,05	1 248 146,05

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois

En cours d'année tous les coûts directs sont affectés à chaque mission par le biais d'une comptabilité analytique.

A la clôture de l'exercice la part des charges salariales est affectée à chaque mission sociale selon le temps passé par chaque salarié sur les différentes missions.

A ces frais directs sont ajoutés des frais indirects (Electricité –Téléphone-Nettoyage...) répartis sur la base du pourcentage de la masse salariale de chaque mission.

3. Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public se répartissent de la façon suivante :

Cotisations	1 065 629 €	39,08%
Dons manuels	237 039 €	8,69%
Legs	450 421 €	16,52%
Assurances Vie	363 320 €	13,32%
Abandon de frais	342 557 €	12,56%
Mécénat	115 500 €	4,24%
Fonds Dédiés	152 545 €	5,59%
Total	2 727 011 €	100,00%

4. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits.

Toutes les subventions reçues et produits autres que la générosité du public sont affectés aux missions pour lesquels ils ont été versés. Quand ces produits ne suffisent pas à couvrir les frais de ces missions les ressources collectées auprès du public viennent combler ce déficit.

5. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme.

Prestations en nature	
Diffusion gracieuse page publicitaire dans un magazine	47 000 €
Mise à disposition personnel par Orange	151 825 €
Mise à disposition gratuite local délégations	7 074 €
Total	205 899 €